

Le taux d'accroissement naturel est plus élevé chez les femmes que chez les hommes dans toutes les provinces, à cause du taux de décès plus élevé chez les hommes. Dans les provinces de l'Ouest particulièrement, la proportion d'hommes par rapport aux femmes parmi la population entière est plus élevée qu'ailleurs au Canada, ce qui tend en soi à diminuer le taux d'accroissement naturel. Au Canada, pays dont la population est plutôt jeune et où l'immigration a eu lieu sur une très haute échelle, un excédent d'hommes est à prévoir; cependant, le taux d'accroissement naturel plus élevé chez les femmes peut réduire peu à peu cet excédent. La population totale comptera éventuellement un excédent de femmes,—comme c'est le cas dans la plupart des pays d'Europe,—à moins que l'immigration n'élève de nouveau la proportion d'hommes ou que la mortalité masculine diminue considérablement.

Accroissement naturel dans les agglomérations urbaines.—Le classement des naissances et des décès selon la résidence permet de calculer l'accroissement naturel des agglomérations urbaines; les chiffres paraissent au tableau 2, pp. 229-233.

Section 5.—Mariages et divorces

Sous-section 1.—Mariages*

En 1961, la nuptialité brute s'établissait à 7 pour 1,000 habitants, soit le plus faible taux depuis 20 ans. Les taux provinciaux variaient de 6 pour 1,000 en Île-du-Prince-Édouard à 7.9 en Alberta.

Le tableau 21 offre un sommaire du nombre de mariages et la nuptialité pour 1,000 habitants (Canada et provinces) en 1941, 1951 et 1959-1961, ainsi que les pourcentages de conjoints pour les mêmes années selon le lieu de naissance. Dans le pays en général, plus de 82 p. 100 des époux de 1961 étaient nés au Canada et près de 68 p. 100 dans la province de leur mariage; près de 86 p. 100 des épouses étaient nées au Canada et plus de 74 p. 100 dans la province de leur mariage. Toutefois, comme on pouvait s'y attendre à cause de la forte immigration de jeunes personnes durant les années d'après-guerre, un nombre croissant de mariages ont été contractés entre personnes nées hors du pays. Par exemple, 17.9 p. 100 des époux mariés en 1961 étaient nés à l'étranger au regard de 11.7 p. 100 en 1941; les proportions correspondantes chez les épouses étaient 14.1 et 8.4 p. 100. Cependant, ces pourcentages varient beaucoup selon les provinces; dans les vieilles provinces atlantiques et au Québec la tendance à épouser des Canadiens de naissance est plus prononcée que dans les autres. Souvent, dans ces régions, les deux conjoints sont nés dans la même province.

* Comparaisons internationales à la section 7, pp. 263-264.

21.—Mariages et nuptialité par millier d'habitants, par province, et répartition procentuelle de nouveaux mariés selon le lieu de naissance, 1941, 1951 et 1959-1961

Province et année	Total des mariages	Taux pour 1,000 habitants	Nés dans la province du mariage		Nés dans une autre province		Nés hors du Canada		
			Époux	Épouses	Époux	Épouses	Époux	Épouses	
			%	%	%	%	%	%	
Terre-Neuve.....	1951	2,517	7.0	85.2	96.7	2.4	1.9	12.4	1.4
	1959	2,893	6.6	86.4	96.5	3.3	1.4	10.3	2.1
	1960	3,104	6.9	86.2	96.4	4.3	1.9	9.5	1.7
	1961	3,306	7.2	88.0	97.2	3.8	1.6	8.2	1.2
Île-du-Prince-Édouard.....	1941	673	7.1	78.8	86.6	15.0	9.4	6.2	4.0
	1951	583	5.9	82.3	91.1	12.9	6.0	4.8	2.9
	1959	639	6.3	84.4	92.0	11.9	5.9	3.8	2.0
	1960	690	6.7	79.6	91.2	14.8	6.4	5.7	2.5
	1961	624	6.0	81.7	89.6	15.4	7.2	2.9	3.2